

Report de la publication des comptes annuels au 30 juin 2025

Nomination d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique d'achat simplifiée

Paris, le 3 avril 2025

PUBLICATION DES COMPTES ANNUELS 2025

AgroGeneration fait le point sur l'état d'avancement de la clôture de ses résultats financiers pour l'exercice 2024, sur le processus d'audit en cours et sur le calendrier prévu pour la publication.


L'équipe chargée de consolider les états financiers des filiales du Groupe, ainsi que les auditeurs qui examinent les comptes de ses entités ukrainiennes, continuent de faire face à des défis importants en raison de l'invasion militaire russe de l'Ukraine, qui a débuté en février 2022. Le conflit persistant rend impossible l'accès en toute sécurité aux sites et aux documents justificatifs, car les exploitations du Groupe sont principalement situées dans les zones de la ligne de front, en particulier dans la région de Kharkiv. La situation en matière de sécurité reste difficile, avec de fréquents tirs de missiles et d'artillerie. En 2024, la région a été confrontée à une moyenne de six alertes aériennes par jour, chacune pouvant durer jusqu'à onze heures. La situation s'est encore détériorée en janvier-mars 2025, avec des durées d'alerte quotidiennes atteignant en moyenne douze heures par jour (se référer au tableau ci-dessous pour les détails).

Statistiques sur les alertes aériennes dans la région de Kharkiv en Ukraine

	Durée du conflit (24.02.2022 – 29.03.2025)	2023	2024	Période du 01.01.2025 au 29.03.2025
Nombre de jours	1,129	364	365	87
	Kharkiv	Kharkiv	Kharkiv	Kharkiv
Nombre d'alertes aériennes	5,795	1,657	2,122	462
<i>Nombre moyen d'alertes par jour</i>	5	5	6	5
Durée totale des alertes aériennes, heures	7,627	1,307	3,959	1,026
<i>Durée moyenne des alertes aériennes, heures/jour</i>	6.8	3.6	10.8	11.8
Nombre d'explosions signalées	1,583	381	682	131
<i>Nombre moyen d'explosions par jour</i>	1	1	2	2
Nombre de menaces d'attaques d'artillerie	8,600	2,283	5,743	449
<i>Nombre moyen de menaces d'attaques d'artillerie par jour</i>	8	6	16	5

Source : <https://air-alarms.in.ua/en>





En raison de ces circonstances difficiles, AgroGeneration ne sera pas en mesure de respecter l'échéance légale prévue pour la publication des comptes 2024 (30 avril 2025). Cependant, la Société met tout en œuvre pour finaliser et publier ses états financiers avant la fin du mois de juin 2025, avec un retard maximum de deux mois. Par conséquent, la convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires en charge d'examiner et d'approuver les états financiers sera également reportée.

En outre, en raison des défis permanents causés par les activités militaires, les auditeurs du Groupe ne sont pas en mesure d'émettre une opinion sur les comptes financiers des filiales ukrainiennes du Groupe. Étant donné que la majorité des opérations et des actifs du Groupe sont situés dans les zones de front de l'Ukraine et compte tenu de la poursuite des hostilités, les auditeurs ne seront pas en mesure de certifier les comptes consolidés et annuels au 31 décembre 2024.

NOMINATION D'UN EXPERT INDEPENDANT

AgroGeneration annonce la désignation du cabinet Sorgem Evaluation en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) qui doit être déposé par Novaagro Ukraine LLC, le nouvel actionnaire principal de la Société. Le dépôt du projet d'offre, qui est obligatoire en raison du franchissement par Novaagro Ukraine LLC du seuil de 50% en capital et en droits de vote le 30 octobre 2024, est actuellement prévu au cours des prochains mois, dans le délai fixé par la décision de l'AMF rendue en décembre 2024, et au plus tard à la fin du mois de juin 2025.

Ce communiqué de presse fait suite aux communiqués de presse publiés par la Société le 30 octobre 2024 et le 20 décembre 2024 portant sur l'acquisition d'un bloc majoritaire d'actions de la Société par Novaagro Ukraine LLC et sur le projet d'offre publique d'achat obligatoire.

Le conseil d'administration d'AgroGeneration, lors de sa réunion du 20 mars 2025, en application de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF et après accord préalable de l'AMF (conformément à l'article 261-1-1 du règlement général de l'AMF, et dans la mesure où la Société cible, AgroGeneration, n'est pas en mesure de constituer le comité *ad hoc*), a désigné en qualité d'expert indépendant le cabinet Sorgem Evaluation, sis 11, rue Leroux - 75116 Paris, représenté par M. Maurice Nussenbaum.

L'expert indépendant aura notamment pour mission, en application des articles 262-1 et suivants du règlement général de l'AMF, d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique d'achat simplifiée dont la conclusion sera présentée sous la forme d'une attestation d'équité.

Le conseil d'administration d'AgroGeneration se réunira à nouveau, après avoir pris connaissance du rapport établi par l'expert indépendant, afin d'émettre un avis motivé sur l'OPAS et ses conséquences pour la Société, ses actionnaires et ses salariés. Cet avis motivé ainsi que le rapport de l'expert indépendant seront rendus publics dans le cadre du projet de note en réponse dont le dépôt auprès de l'AMF fera l'objet d'un communiqué de presse de la Société.





A propos d'AGROGENERATION

Créé en 2007, AgroGeneration est un producteur international de céréales et oléagineux. L'activité principale de la société est l'agriculture céréalière, exploitant près de 30 000 hectares de terres agricoles de grande qualité dans l'Est de l'Ukraine.

Retrouvez toutes les informations sur le site AgroGeneration : www.AgroGeneration.com

Recevez gratuitement toute l'information financière d'AgroGeneration par e-mail en vous inscrivant sur : www.actusnews.com

AgroGeneration

+33 1 55 27 38 40

investisseurs@AgroGeneration.com

www.AgroGeneration.com

Actus Finance

Anne-Pauline Petureau, Relations investisseurs

+33 (0)1 53 67 36 72

